



CLELLES

Maison médicale rénovée

La municipalité a eu à cœur de moderniser et d'améliorer la maison médicale de Clelles de façon à renforcer, parallèlement à ceux de Mens et de Monestier un troisième pôle médical dans le Trièves, indispensable pour les villages à proximité. Installée dans des locaux communaux dans les années 2000, place de l'église, elle a bénéficié de la création en 2021 d'un deuxième cabinet médical à l'étage et d'une restructuration du rez-de-chaussée pour séparer le cabinet d'infirmières et celui des kinésithérapeutes. Fin 2022, les réfections du toit et de la terrasse ont complété cette rénovation. En 2023, des travaux au rez-de-chaussée remplaceront les anciens garages par une salle des archives et un studio permettant aux médecins d'accueillir facilement des internes en leur proposant un hébergement. Ainsi ce village intermédiaire a pu conserver une offre de soins intéressante avec dorénavant deux médecins, une pro-pharmacie, plusieurs kinésithérapeutes, un ostéopathe, un cabinet infirmier.



ST-JEAN-D'HÉRANS

De l'eau pour les agriculteurs

Après le manque d'eau de l'été 2022, les prévisions vont vers encore plus de manque en 2023. À Saint Jean d'Hérans, nous avons déjà agi par des conseils pour réduire la consommation, et par des travaux pour supprimer des fuites, mais nous voulons faire plus : nous améliorons et complétons des points d'eau pour les agriculteurs et éleveurs, par la remise en service de sources secondaires, sans alourdir la charge sur le réseau d'eau potable, tout en faisant attention de respecter l'irrigation de nos espaces naturels sensibles.

Informations : st.jean.dherans@orange.fr



MONESTIER DU PERCY

Une maison d'assistantes maternelles pour notre territoire : c'est parti !

En collaboration avec le service petite enfance de la CCT, la CAF de l'Isère et deux assistantes maternelles à l'initiative du projet, notre commune a décidé d'affecter le bâtiment communal « La Maison Alphonse », en attente de rénovation, à la réalisation d'une Maison d'Assistantes Maternelles. La MAM sera un service rendu à la population sachant qu'il y a un réel déficit de places dans le domaine de l'accueil des tout petits notamment sur le secteur Sud de notre intercommunalité. Ce sera aussi un soutien à l'emploi permettant aux parents de travailler sur le territoire. Cette MAM contribuera à dynamiser le village qui accueille déjà une classe du RPI intercommunal de Monestier du Percy, St Maurice, Lalley. L'association « Mam Nature » gèrera la future structure « Les titous d'Alphonse » qui pourra accueillir jusqu'à 12 enfants. Après une période de travaux cofinancés par la CAF, le Département et la commune, l'ouverture est prévue pour la rentrée 2024.



ROISSARD

Que vivent les maisons vides

Le nombre de logements sur le Trièves étant insuffisant et parfois inaccessible financièrement, les jeunes familles sont très souvent en difficulté de se loger sur notre territoire. C'est pourquoi le conseil municipal de Roissard a pris la décision de préempter une vieille maison du hameau des Hauches en 2022, afin d'en réaliser 2 logements sociaux de 100 m² environ, sur 2 niveaux. Sur la commune ont déjà été réalisés 11 logements sociaux, ce qui par ailleurs permet à la commune aujourd'hui de percevoir des loyers à hauteur de 30% de son budget annuel.



SAINT-GUILLAUME

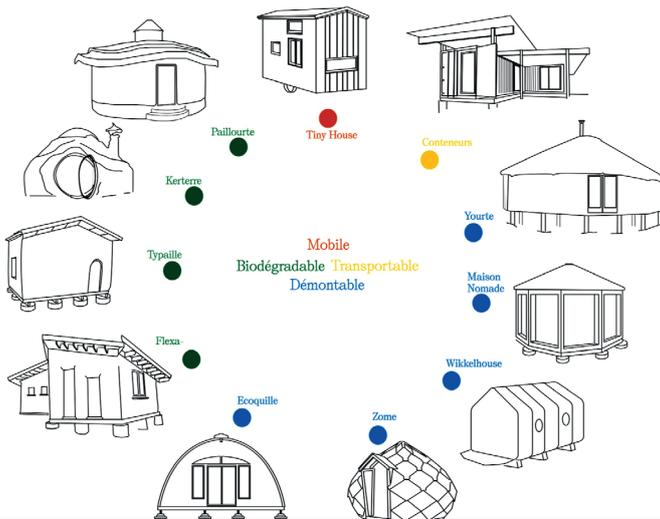
Aménagement des extérieurs de l'école

Profitant du « Plan Ecole » mené par le Département de l'Isère, la commune a engagé cet été les travaux d'aménagement des extérieurs de l'école et de la salle polyvalente. Ce plan a permis à la commune de bénéficier de 60 % de subvention du Département et un complément de 20% a été demandé à la Région Auvergne-Rhône-Alpes, pour l'instant en attente de réponse sur janvier 2023. L'ouverture des plis a donné quelques frissons aux élus, tant le contexte économique actuel a affecté les prix. Après quelques arbitrages et suppressions de postes de dépenses, le budget de l'opération a pu être contenu à 196 400 € HT pour un estimatif de 152 800 € HT. Aujourd'hui, nous atteignons un taux de financement de 75 %, ce qui est très honorable, considérant qu'hors plan école, cette opération n'aurait pu obtenir plus de 60 % de financements.

Ainsi nous avons pu faire les façades de la maternelle et de la salle polyvalente, 37 ans après sa construction ! Mais également refaire le revêtement de la cour, installer un préau, remplacer les menuiseries extérieures de la salle des jeunes... C'est un réel plaisir pour l'équipe de voir cet espace enfin terminé, pour le plaisir des yeux et le confort des enfants.

LE PERCY

L'habitat réversible, l'habitat de demain ?



En tant qu'élus nous sommes de plus en plus interpellés par des habitants désireux d'installer : Yourtes, tiny house... parfois pour une courte durée, le temps d'effectuer des travaux, dans l'attente de trouver un logement ou pour y établir leur habitation principale. Toutes les catégories sociales professionnelles sont concernées (artisan, commerçant, cadre, maraîcher, ouvrier, sans activité professionnelle, retraité). Il semble essentiel de mener cette réflexion aujourd'hui face à la pénurie de logement locatif et la difficulté d'acquisition du foncier bâti sur le Trièves. Depuis fin 2021, une dizaine de réunions ont eu lieu au Percy autour d'un projet d'aménagement de trois habitats réversibles sur le site de l'ancienne colonie/Charley en collaboration avec les Jardins partagés du Percy. Ce groupe de réflexion est composé d'élus et d'habitants du Percy et du collectif d'habitat réversible du Trièves. Afin d'avancer sur les conditions, techniques, sociétales, juridiques, urbanistiques, financières, nous avons aussi fait appel à un cabinet d'urbaniste car

cela nécessite une évolution des documents d'urbanisme de la commune. Ce type d'habitats peut questionner certaines de nos représentations et règles (acceptabilité, règles d'urbanisme, intégration paysagère, raccordement aux réseaux publics ou autonomes, fiscalité...), force est de constater qu'ils répondent à de réelles motivations sociétales pour des personnes désireuses d'un habitat accessible à tous, plus proche de la nature et moins impactant pour l'environnement, avec des motivations de vivre ensemble et en lien avec le développement d'activités économiques locales. Notre souhait est d'aborder ce phénomène sereinement en intégrant les élus, la CCT, la DDT, le PNRV, le CAUE, Hameaux légers et les habitants du territoire afin de proposer une solution légale et encadrée aux personnes qui souhaitent résider sur nos communes.

Un appel à candidature pour choisir un collectif/porteur d'un projet sera mis en ligne d'ici le printemps 2023.